

UNE ÉGLISE PAUVRE

Successeur de Pierre ou de Constantin ?

Le pape François désire une Église pauvre. Il ne s'agit pas simplement d'une pauvreté matérielle. Mais d'une Église délestée de son pouvoir séculier.

« **N**oublie pas les pauvres. » Telle était la recommandation du Cardinal franciscain Cláudio Hummes à son ami Jorge Mario Bergoglio lorsque le nombre de votes requis a été atteint durant le conclave où ce dernier fut élu évêque de Rome. Selon son propre témoignage, c'est ce qui l'a poussé à prendre le nom de François. Lorsqu'il a rapporté ce fait, le lendemain de son élection, aux journalistes du monde entier venus à Rome pour couvrir l'événement, il a émis spontanément le souhait : « *Comme je voudrais une Église pauvre pour les pauvres !* »

SAINT BERNARD À EUGENE III

Eugène III, qui fut pape près de mille ans plus tôt (1145-1153) avait été moine cistercien à Clairvaux avant de devenir abbé de l'abbaye des Saints Vincent et Anastase (Tre Fontane) à Rome. Bernard de Clairvaux, qui avait été son abbé et qui, contrairement à plusieurs de ses « fils », avait toujours refusé l'épiscopat, n'a pas hésité à écrire pour son fils spirituel devenu pape un long traité connu sous le nom de *De consideratione*. Il l'y invite à être le successeur de Pierre et non de Constantin. De Pierre, écrit Bernard, « *on n'a point appris qu'il se soit jamais montré au peuple orné de pierreries, couvert de soie ou chargé d'or, ni monté sur une blanche haquenée, ni escorté de soldats, ni environné d'un bruyant cortège de serviteurs.* » Bernard, qui réclame une Église pauvre, n'hésite pas à ajouter : « *En tout cela, tu as succédé, non à Pierre, mais à Constantin.* » Les choix vestimentaires du pape François, dès le jour de son élection, donnent à penser qu'il connaissait ce texte

de Bernard de Clairvaux, ou qu'il en avait en tout cas épousé l'esprit.

UN CŒUR DE PAUVRE

Beaucoup des gestes que François a posés depuis son élection, et qui sont d'ailleurs dans la ligne de son mode de vie antérieur, indiquent ce qu'il entend par Église pauvre. Il ne s'agit pas simplement d'une Église détachée des richesses matérielles mais d'une Église composée de membres ayant un cœur de pauvre. Une Église sans pouvoir. Sa décision de mettre sur pied une commission de huit cardinaux chargés de le guider dans sa mission et en particulier dans la réforme de la curie montre qu'il a l'intention de s'atteler à cette tâche qui semblait une montagne insurmontable à ses deux prédécesseurs. Ceux-ci se sont résignés à laisser fonctionner le système à Rome tout en se transformant par leurs voyages en évêque de l'Église universelle.

Une Église pauvre ne serait-elle pas une Église qui cesse d'être un état séculier et dont le pasteur abandonnerait le titre et le rang de chef d'état ? Les « États pontificaux » ont connu une histoire mouvementée depuis leur constitution par Grégoire le Grand à la fin du VI^e siècle jusqu'à leur conquête, par Napoléon Bonaparte d'abord, Victor Emmanuel ensuite. Pie IX, après avoir perdu les États Pontificaux avait dû se résigner à ne plus régner que sur le minuscule état du Vatican, considérant que cela était nécessaire pour avoir la liberté d'agir au niveau mondial. Cette situation a été confirmée dans les accords du Latran signés entre

Pie XI et Mussolini en 1929, reconnaissant la Cité du Vatican comme État souverain. Cela a-t-il encore un sens aujourd'hui ?

CENTRALISATION À OUTRANCE

Une Église pauvre peut-elle se permettre d'avoir une représentation diplomatique dans une centaine de pays ? Paul VI avait déjà distingué clairement la mission diplomatique des nonces de leur mission comme représentants du pape auprès de la hiérarchie locale ? Le temps est peut-être venu de laisser la première tâche tomber en désuétude. Mais l'autre tâche demeure-t-elle essentielle ? N'est-elle pas l'expression ultime d'une centralisation à outrance de l'administration pontificale ? Les premiers pas de François vers un exercice de la collégialité voulue par Vatican II permettent de rêver à ce type d'Église pauvre.



Armand VEILLEUX,
père abbé de l'abbaye de Scourmont
(Chimay)